

# Décision de poursuite : recouvrement amiable et contentieux

Finances

## Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Maîtriser le rôle de l'ordonnateur et du comptable public dans le recouvrement des recettes
- ✓ Acquérir le vocabulaire nécessaire à la maîtrise du recouvrement
- ✓ S'approprier la procédure de recouvrement amiable, pré-contentieux et contentieux des recettes

## Programme

- ✓ Pour chacun des points du programme ci-dessous à construire,
- ✓ Examiner : le vocabulaire, le rôle, les recours du débiteur, le déroulement de l'action
- ✓ Les intervenants :
  - ✓ Le créancier
  - ✓ Le débiteur
  - ✓ L'ordonnateur
  - ✓ Le comptable
  - ✓ Autres : huissiers, juge...
- ✓ Les étapes :
  - ✓ La liquidation
  - ✓ L'émission
  - ✓ La prise en charge
  - ✓ Le recouvrement
- ✓ Les différentes solutions :
  - ✓ Recouvrement amiable

Inscriptions fermées



### DATES

Du 04/04/2024 - 09:30 au  
05/04/2024 - 17:30



### LIEU

Université Paris-Cité – Campus des  
Grands Moulins, Bâtiment La Halle  
aux Farines, Esplanade Vidal-Naquet  
75013 PARIS

**520**  
€HT

  
2 JOUR(S)



S'inscrire à la formation



Contacteur l'organisateur

- ✓ Recouvrement contentieux
- ✓ Apurement
- ✓ Les cas particuliers :
- ✓ Redressement et liquidation judiciaires
- ✓ Procédures simplifiées
- ✓ Compensation légale

### **Public concerné**

- Tout acteur en charge du recouvrement : gestionnaire, chargé du recouvrement
- Tout acteur en charge de la gestion financière en EPSCP

### **Divers**

- Apport théoriques et pratiques sous forme d'échange interactif et de cas pratiques réalisés à partir de documents établissement
- Mise en situation

### **Intervenant(e)s**

- Agents comptables d'EPSCP

